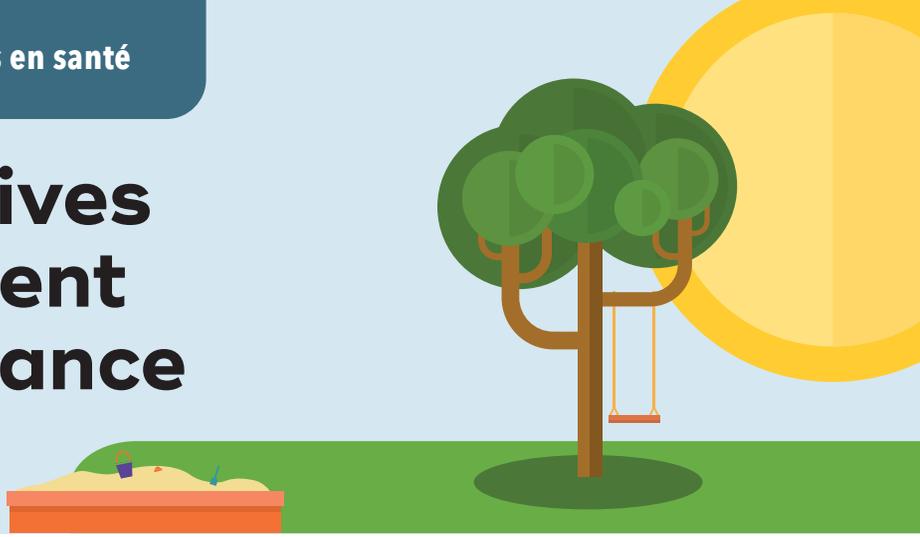


Inégalités relatives au développement de la petite enfance au Canada



Les enfants qui vivent dans des conditions défavorables sont plus vulnérables dans tous les aspects de leur développement durant la petite enfance. La vulnérabilité sur le plan du développement est évaluée au moyen de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance et reflète les enfants dont les compétences et les comportements sont inférieurs aux niveaux affichés par la plupart de leurs pairs.

1 sur 4

Un enfant canadien sur quatre est vulnérable dans au moins un des cinq domaines de développement :



la santé physique et le bien-être



les compétences langagières et de raisonnement



les compétences sociales



les aptitudes à la communication et les connaissances générales



la compréhension et la gestion des émotions

Les vulnérabilités sur le plan du développement peuvent entraîner une issue de santé et sociale moins bonne plus tard dans la vie, notamment :



les maladies et les conditions chroniques



le niveau d'alphabétisation et la participation économique inférieurs



les dépendances et la santé mentale fragile



la violence et la criminalité

Les garçons sont plus vulnérables sur le plan du développement que les filles.

Les enfants qui proviennent de communautés à faible revenu ou qui habitent dans des régions dont les ressources matérielles et sociales sont moindres subissent les plus grandes inégalités.

La vulnérabilité dans le développement de la petite enfance est :

2,2x PLUS ÉLEVÉE

dans les régions matériellement et socialement défavorisées*

1,8x PLUS ÉLEVÉE

dans les régions à plus faible revenu

2,0x PLUS ÉLEVÉE

chez les enfants autochtones que chez les enfants non autochtones

Les inégalités vécues par les populations des Premières Nations, des Inuits et des Métis sont enracinées dans les politiques et les pratiques coloniales qui ont commencé avec les pensionnats, la perte de continuité culturelle, des territoires et de la langue. Les traumatismes intergénérationnels non résolus s'ajoutent aux défis auxquels sont confrontés les peuples autochtones.

Certaines conditions contribuent au développement de la petite enfance :



un revenu du ménage supérieur au seuil de pauvreté



des logements et des communautés sécuritaires



une capacité d'acheter des aliments nutritifs



un soutien parental et un niveau de scolarité plus élevé des parents



Suivez-nous @GouvCanSante

* La défavorisation matérielle est définie par un pourcentage plus élevé de personnes sans diplôme d'études secondaires, un ratio population/emploi moins élevé, et un revenu moyen inférieur (chez les personnes de 15 ans et plus).

La défavorisation sociale est définie par un pourcentage plus élevé de personnes vivant seules, un plus grand pourcentage d'individus dont l'état matrimonial est soit séparé, divorcé ou en veuvage, et un pourcentage plus élevé de familles monoparentales (chez les personnes de 15 ans et plus).

Source : Instrument de mesure du développement de la petite enfance (McMaster University, Offord Centre for Child Studies; Î.-P.-É. 2007-2008; N.-B. 2008-2009; C.-B., Sask. 2010-2011; T.N.-O., Ont., Qc, Yn 2011-2012).

Pour d'autres données sur les inégalités en santé, consultez le site : <https://infobase.phac-aspc.gc.ca/health-inequalities/index-fr.aspx>

Référence suggérée : Agence de la santé publique du Canada. Les principales inégalités en santé au Canada : un portrait national. Ottawa, Agence de la santé publique du Canada, 2018.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de la Santé, 2018 | Cat. : HP35-106/5-2018F-PDF | ISBN : 978-0-660-26215-4 | Pub. : 170565

